

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****22060432***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**10 MAI 2022****Greffe**
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0435 619 377**

Nom

(en entier) : **Les Ailes Namuroises**(en abrégé) : **LAN**Forme légale : **Société Coopérative à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **rue Capitaine Aviateur Jacquet, 44-5020-SUARLEE****Objet de l'acte : Publication du nouveau conseil d'administration et publication des comptes****Assemblée Générale Ordinaire du 27/03/2022**

Le 27 mars 2022 s'est tenu l'assemblée générale annuelle de la SCRL Les Ailes Namuroises.
Était inscrit à l'ordre du jour l'élection statutaire des administrateurs:

Frédéric Pieltain et Philippe Lambert sont sortants et se représentent.
Aucun autre candidat ne se présente.

Frédéric Pieltain et Philippe Lambert sont réélus pour un mandat de 3 ans à l'unanimité.

Les comptes sont présentés à l'Assemblée Générale.

L'assemblée Générale valide les comptes à l'unanimité et décharge les administrateurs.

A l'unanimité, l'assemblée confirme le bénévolat des administrateurs.

Vincent LEBRUN

Secrétaire de CAP Vol à Voile

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).